Convocation du 20 Octobre 2021 adressée individuellement à tous les conseillers municipaux pour le 28 Octobre 2021.

SEANCE ORDINAIRE DU 28 OCTOBRE 2021

L'an deux mil vingt un, le 9 Septembre à 20 heures 00, en application des articles L.2121-7 et L2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le Conseil Municipal de la commune de THIMORY, exceptionnellement réuni dans la salle polyvalente pour respecter la distanciation en raison des mesures sanitaires à appliquer pour faire face à l'épidémie COVID-19,

<u>Etaient présents</u>: Mesdames et Messieurs GOISET Magali, FAYARD Marie-Claire, BOURGEOIS Michel, FAUCONNIER Claire, BISSONNET Michaël, BOURGEOIS Nathalie, PLAT Sébastien, DESTERNE Marion, PROCHASSON Marine, CUNIN Quentin, PROCHASSON Benoit, SONVEAU Guillaume, VENON Matthieu.

Absents excusés: Sébastien PLAT donne pouvoir à Michel BOURGEOIS, Quentin CUNIN.

Ordre du jour

- 1. Décision sur acquisitions de radars pédagogiques et flèches sur îlots et demande de subvention.
- 2. Installation d'alarmes sur ateliers municipaux.
- 3. Réévaluation des différents tarifs communaux et assainissement.
- 4. Questions diverses

Mme le Maire constate que le quorum est atteint.

Mme le Maire sollicite l'avis de l'assemblée pour l'ajout de deux points à l'ordre du jour, à savoir :

- 5. Complément au point n°1 Acquisition de plots clignotants sur îlots.
- 6. Acquisition d'une lame à neige + demande de subvention.

L'assemblée valide cet ajout.

36-2021 Acquisitions de radars pédagogiques, flèches sur îlots et plots clignotants. Demande de subvention.

Mme le Maire rappelle à l'assemblée, la décision du conseil en date du 1^{er} Juillet 2021 concernant l'adhésion au groupement de commandes concernant l'acquisition de radars pédagogiques mis en place au sein de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais.

Mme le Maire présente à l'assemblée la synthèse des données recueillies lors de la pose d'un radar discret et d'un panneau indicateur de vitesse sur une période donnée. L'assemblée constate que le panneau indicateur de vitesse a permis une baisse de la vitesse.

La société ÉlanCité sise à ORVAULT a été choisi par les communes formant le groupement de commandes qui propose la version « Solaire » ou « Chargeur Externe ».

Après avoir étudié les deux versions et les devis correspondants, l'assemblée, à l'unanimité :

- Valide la version solaire

- Décide l'acquisition de deux radars pédagogiques, deux mâts et quatre fourreaux
- Valide le montant de 4 612 € ht

Mme le Maire informe l'assemblée que plusieurs **flèches sur les îlots** centraux de la RD 961 sont manquantes et doivent être impérativement remplacées afin d'éviter tout accident. Les sociétés KNK Marquage et Signature ont été sollicitées pour la fourniture et mise en place de panneaux de type J5 (350x350)

L'assemblée, à l'unanimité des membres présents :

- Valide la proposition de la société KNK Marquage pour le montant de 1 940 € ht.

Afin de compléter la visibilité sur les îlots et ainsi contribuer à la sécurité des automobilistes, Mme le Maire propose que des plots routiers solaires clignotants soient installés devant les flèches.

Les sociétés KNK Marquage et Signature ont été sollicitées pour la fourniture et mise en place desdits **plots solaires clignotants**.

Après concertation, l'assemblée :

Valide la proposition de la société KNK Marquage pour un montant de 1 090 € ht.

Le Conseil Municipal charge Mme le Maire :

- De solliciter une demande de subvention dans le cadre des Amendes de Police pour l'ensemble des travaux (radars pédagogiques, flèches sur îlots et plots clignotants solaires) pour un montant global de 7 642 € ht
- De signer tout document relatif à ces travaux.

37-2021 Installation d'alarmes sur les ateliers municipaux.

Mme le Maire rappelle que dans le cadre de la sécurisation des bâtiments communaux, la salle polyvalente a été placée sous alarmes dans le courant du mois d'octobre. Dans la continuité de ce projet, il y a lieu de procéder à la sécurisation des ateliers municipaux.

Deux devis ont été sollicités auprès des entreprises BPV Energie pour un montant de 1 756 € ht et DESIGN'Elec pour un montant de 1 718 € ht.

M. Michaël BISSONNET, conseiller municipal et gérant de l'entreprise DESIGN'Elec est invité à quitter la salle le temps du débat.

Après concertation, l'assemblée, à l'unanimité des membres présents :

- Valide le devis de l'entreprise DESIGN'Elec pour un montant de 1 718 € ht
- Charge Mme le Maire de procéder à la signature des documents rattachés à ce dossier.

Acquisition d'une lame de déneigement. Demande de subvention

Mme le Maire signale à l'assemblée que la lame de déneigement détenue par les agents communaux et en très mauvais état. En effet, cette lame a été fabriquée artisanalement par notre ancien agent municipal et doit être aujourd'hui remplacée.

Mme le Maire présente deux devis sollicités auprès des sociétés KM AGRI pour un montant de 6 000 € ht et GAUVIN pour un montant de 4 535 € ht avec une option pour la modification de notre lame actuelle pour un montant de 2 055 € ht.

Avant une éventuelle acquisition, une réparation de l'ancienne lame va être étudiée.

38-2021 Réévaluation des différents tarifs communaux et du service assainissement

Mme le Maire propose à l'assemblée que tous les tarifs communaux et du service assainissement appliqués jusqu'au 31 Décembre 2021 soient listés sur un document unique, revus et éventuellement ajustés pour une **application au 1**^{er} **Janvier 2022**.

I - SALLE POLYVALENTE

I.a - Locations aux particuliers et organismes professionnels (réunions)

	Habitants de l	a Commune	Habitants hors Commune	
	Week-End	Journée	Week-End	Journée
Salles 1+2+Office = 180 p	250 €	110 €	450 €	200 €
Salle 1 + Office = 120 p	200€	80€	360 €	150 €
Salle 2 = 60 p	Indisponible	60 €	Indisponible	100 €
Caution	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Chauffage du 15/10 au 15/04	20€	10 €	20 €	10€

I.b - Locations aux associations

	Asso. Com (à but non lucratif)	Asso. Com (à but lucratif)	Asso. Ex Canton Lorris (non Lucratif)	Asso. Ex Canton Lorris (lucratif)	
	Week-End				
Salles 1+2+Office = 180 p	Gratuit	Gratuit 2 fois/an 250 € la 3 ^{ème} fois	Gratuit 1 fois/an	250 € la 1 ^{ère} fois 450 € la 2 ^{ème} fois	
Salle 1 + Office = 120 p	Gratuit	Gratuit 2 fois/an 200 € la 3 ^{ème} fois	Gratuit 1 fois/an	200 € la 1 ^{ère} fois 350 € la 2 ^{ème} fois	
Salle 2 = 60 p	Indisponible				

Associations communales à but non lucratif - Occupation annuelle = Gratuite
Associations hors communes - Occupation annuelle = 300 € par Convention

II - CIMETIERE

Concession 30 ans = 200 € Concession 50 ans = 300 €

III - COLUMBARIUM

Case 15 ans = 800 € Case 30 ans = 1 200 € Case 50 ans = 1 800 €

IV- REDEVANCE PERMISSION DE STATIONNEMENT (Commerces ambulants)

2 € par semaine soit 104 € annuel

V - ASSAINISSEMENT

Participation au Fonctionnement de l'Assainissement Collectif (PFAC) = 4 500 € Dont 2 000 € pour la boîte de branchement Et 2 500 € pour les droits de raccordement au réseau d'eaux usées

Part Fixe Annuelle sur redevance d'assainissement = 100 € Prix du M3 d'eau consommé = 1.70 €

VI – ENCARTS PUBLICITAIRES

Encart publicitaire inséré dans le bulletin municipal = 40 € Les entreprises travaillant avec la Commune ou autres sont sollicitées pour l'insertion d'un encart publicitaire dans le bulletin municipal. Une participation de 40 € est sollicitée.

A l'unanimité des membres présents, l'assemblée valide les tarifs communaux et du service assainissement pour une application au 1^{er} Janvier 2022.

Questions et informations diverses :

- France Loire : Dépôt prévisionnel du Permis de Construire vers le 15 Novembre. (Une demande de réunion de consultation avec les élus est sollicitée avant le dépôt du PC)
- Voirie : Les travaux commenceront à partir du 2 novembre sur le chemin des Fonteniers et la route de La Cour sous maîtrise d'œuvre communautaire.
- Salle polyvalente : Demande récurrente d'intervention sur le système de chauffage et ventilation par les établissements BOUHOURS.
- Réserve Incendie de Grand Champs : Recherche est faite d'un terrain pour son implantation.
- SICTOM : Etude d'implantation d'un point de dépôt supplémentaire sur la Rue des Ecoles.
- Cérémonie du 11 Novembre : Dépôt de gerbe au monument TCHEKOFF à 9h30 puis rendez-vous à 10h au cimetière pour dépôt de gerbe, lecture de poèmes et discours avec les enfants.
 - Organisation du repas des anciens le 12 Décembre.
 - Préparation du bulletin municipal avec mise en page effectuée par l'imprimeur.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : 8 DECEMBRE 2021 à 20 h à la Mairie

Séance close.

Fait et délibéré, les ans, mois et jour susdits. Et ont signé, les membres présents.